REPORT FROM THE MINISTER OF PUBLIC WORKS

TO PARLIAMENT

ON COMMEMORATIVE STATUES TO

CANADIAN PRIME MINISTERS

AND COMMEMORATIVES TO OTHER EMINENT CANADIANS

TABLE OF CONTENTS

Summary

Minister's Observations

Section 1 - Historical Policy and Practice re commemoration of Past Canadian Prime Ministers, Governors General, Chief Justices and other eminent Canadians

Section 2 - Survey of International Policy and Practice

Section 3 - Survey of Canadian Prime Ministers (dates of office, length of public service)

Section 4 - Survey of Memorials to Canadian Prime Ministers (statues, busts and paintings)

Section 5 - Survey of Memorials to Governors General, Chief Justices, Speakers of the House of Commons and Senate and other eminent Canadians

SUMMARY

This review has concentrated primarily on Canadian tradition respecting Parliamentary Precinct commemorative statues to former Prime Ministers. Our traditions with respect to other types of commemoratives to Prime Ministers, and to other eminent Canadians, are closely related and therefore these have also been addressed and described.

As in many other countries, Canadian tradition regarding commemoratives has developed on a more or less ad hoc basis. Within the federal government, the traditions reflect the fact that official commemoration of public figures is, in the final instance, a matter of Parliamentary or, as the case may be, vice-regal judicial privilege and initiative. Bearing in mind also the important role of popular sentiment and political will, the absence of any formal policy per se covering this subject is understandable.

Although traditions vary somewhat for commemoratives such as busts, paintings and medallions, the tradition respecting full-length statues is markedly different.

- **Full-length statues within the Parliamentary Precinct**
  - Fourteen erected to date, generally on an ad hoc basis as a result of popular sentiment and political will;
  - A tradition thought of today by many as being reserved primarily for Prime Ministers (seven statues), although there are also statues to Fathers of Confederation (five), a monarch (Queen Victoria) and a public servant and popular hero of the day (Harper);
  - All have been erected after the death of the subject, with elapsed time between death and unveiling of the statue varying from 3 to 23 years;
  - generally representational portrait sculpture rather than allegorical, interpretive or stylized sculpture;
  - often approved by motion of the House of Commons (as in case of Diefenbaker statue) and then competed for, commissioned, installed and paid for under the aegis of the Minister of Public Works;
  - all are bronze statues on stone (usually granite) plinthes and all but one (Harper) are of monumental proportions (i.e. at least one and a half times life-size).

- **Other commemoratives have tended to follow more defined traditions:**
  - paintings of Prime Ministers: portraits from life done at public expense (Secretary of State) and hung in the Confederation Hall of the Centre Block any time subsequent to the PM's leaving office (Clark, Trudeau and Turner not yet done);
  - busts of Prime Ministers: none have been commissioned by the Government, but several have been donated to the Crown by private individuals and groups; they reside in various locations in the Parliament Buildings and in other federal public buildings;
  - paintings of Governors General: formal portraits of most Governors General have been done and are stored or displayed at Government House;
  - medals of Governors General: except for the earliest Governors General, carefully rendered portrait medals have been struck of each following installation in office; the cost is covered by the Governor General's appropriations; one medal is placed in the National Medal Collection of Public Archives and others are awarded to individuals by the incumbent during his/her term of office;
  - paintings of Chief Justices of the Supreme Court: portrait paintings done from life by a painter of the Chief Justice's choice, at public expense (Supreme Court) and hung in the Supreme Court building any time after completion;
  - busts of Chief Justices of the Supreme Court: portrait sculpture busts from life generally donated by private organizations such as the Canadian Bar Association and placed in public areas of the Supreme Court Building any time after completion of the work (eg. Laskin's bust was placed and unveiled by him);
  - paintings of House and Senate Speakers: portraits from life done at public expense (House and Senate) and hung in the respective corridors of the Centre Block any time subsequent to the subject's leaving office (Honourable John Fraser and Honourable John Bosley not yet done);

- **Factors to consider for future Parliamentary Precinct full-length commemorative statues:**
  - When all is said and done, no consistent approach is evident in the selection of some individuals but not others for this distinction. Popular sentiment and political will are the only evident criteria to have been applied -- an approach that does not appear inappropriate.

°Factors to consider for future Parliamentary Precinct full-length commemorative statues (continued):

- ° Parliamentary privilege in this area is difficult to assess, but it seems reasonable to assume that it must be viewed as playing a lead role in these additions to the grounds of Parliament;

- ° The Board of Internal Economy is presently studying the recommendations (including one for the establishment of an Intendant of Parliament) of the Special Committee on Reform of the House of Commons; the ultimate decision of Parliament as to how its lands and buildings should be managed may have a bearing on this subject;

- ° In terms of the style of these commemoratives, current popular opinion seems to agree with the traditional approach of commemorating individuals with bronze full-size representational portrait sculptures depicting the individual accurately and with dignity, as opposed to interpretive or stylized sculptures;

- ° There are only a few remaining prime sites on Parliament Hill for future full-length commemoratives; there is no agreed plan identifying these sites, although there have been many studies; future development of the Hill may require the relocation of some statues;

- ° Parliamentarians may wish to express a view as to priorities for new commemoratives, relocating existing ones and identifying future sites;

- ° Certain statue projects have been initiated, but never erected (Meighen, Bennett, King Edward VII, King George V);

- ° Many of the commemorative statues are in need of renovation and repair (PWC is presently studying this problem);

- ° There is no single point of contact for issues related to these commemoratives; curatorial, cataloguing and control services provided by Public Works Canada, either directly or through the Speaker, might be of benefit in ensuring that existing works are properly kept track of and maintained;

- **Factors to consider for future Parliamentary Precinct full-length commemorative statues - continued**
  - whether the Hill statues should be unique "one only" or whether replicas elsewhere in Canada are appropriate;
  - whether to request Prime Ministers to sit for a maquette of their heads while in office, or after leaving office (as was the case with Diefenbaker), to assist future sculptors in executing any statues or busts which may be commissioned at a later date;
- **Factors to consider with respect to official paintings of former Prime Ministers and Speakers**
  - whether the Internal Economy groups of Parliament should invite those former office holders whose portraits have not yet been done to at least have the works executed. (As is the case with sculptures, the works are preferably done from life rather than from photographs);
- **Factors to consider with respect to paintings, busts, medals and other commemoratives to Governors General and Chief Justices**
  - in view of traditional and constitutional separation of the authority and privilege of Vice-Regal, judicial and legislative functions, it seems inappropriate that Parliament should make any formal request to Vice-Regal and judicial office holders; however, execution of the appropriate works of art would appear to be in the interest of ensuring completeness of the Canadian historical record;

MINISTER'S OBSERVATIONS

In addition to the observations contained in the Summary and in Section 1, I would ask that Honourable Members consider the following:

1. Physical condition of present commemoratives. The years have taken a toll on many of the statues on and around Parliament Hill. I have asked my Department to prepare a plan and cost estimate for the refurbishing of these statues since their maintenance comes under the purview of my Department. I believe this to be an immediate priority.

2. Location of commemoratives. There are many places other than Parliament Hill which could be suitable locations for commemoratives. Prime Minister Trudeau reflected this thinking when he suggested placing Mr. St. Laurent's statue in front of the Supreme Court. There is little prime space left on the Hill. (If a ceremonial route is to be established in the capital, it would provide many ideal settings for statues.)

3. Unfinished Business. In 1967, the government of the day commissioned four statues yet only two were erected (Prime Ministers King & St. Laurent) Prime Minister Bennett has received nothing in the way of a commemorative statue from his country. The Meighen statue was deemed unsuitable for the Hill.

4. Current Business. The Government fully supports any motion to erect a statue for former Prime Minister Pearson. However, rather than choose a site on the Hill, Honourable Members might wish to consider placing such a statue in front of the Lester B. Pearson building on Sussex Drive, which could provide a beautiful, uncluttered site. (This should not be considered as less prestigious. Mr. St. Laurent's statue was placed in front of the Supreme Court at Prime Minister Trudeau's suggestion -- in fact, it might be quite appropriate.)

5. The Senate. Sir John Abbott and Sir MacKenzie Bowell both were chosen Prime Minister while sitting in the Senate. Honourable Senators might wish to take note that there is no known commemorative statue to either gentleman.

6. The Monarchy. 1992 will mark the 40th anniversary of Her Majesty's reign. No other monarch has served as long since the country came into being in 1867. The practice of raising commemoratives only to deceased people has not applied to monarchs. Honourable Members might wish to consider marking this event.

SECTION 1 -- Historical Policy and Practice re Commemoration of Past Canadian Prime Ministers, Governors General, Chief Justices and other Eminent Canadians

Introduction

No formal policy has ever been articulated by the Federal Government with respect to honouring monarchs, Governors General, Prime Ministers, Chief Justices and other eminent Canadians.

Shortly after Confederation, support began to be expressed for the commissioning and placement of full-length representational sculptures of deceased prominent figures (Cartier and D'Arcy McGee). In those early years, agreement was sometimes difficult to obtain and completion of the memorials often took a considerable length of time.

While no consistent, clear pattern emerges as to the process leading to the establishment of these commemoratives, several common threads are evident:

- Parliamentary privilege -- Parliament ultimately controls its own grounds and has usually had some significant role in the decisions;
- historic Western European and North American customs and traditions have been followed -- honouring only deceased persons, usually depicting them in a pose and manner reflecting their role in government;
- subsequent to their unveiling, the statues have generally received wide popular support, not only in the Capital but across the country;
- commemorative statues in the Capital are not the only memorials to each individual -- in many instances, other full-length statues, paintings and busts exist in various Canadian cities, legislatures and institutions;
- commemorative statues in the Capital tend to be unique works of representational art which have not been duplicated or copied elsewhere;
- commemorative statues in the Capital have almost always been funded by Public Works Canada appropriations rather than through any other federal agency or through public subscription.

Certain Parliamentarians and periods have played key roles in the assembly of full-length statues of Prime Ministers and other eminent people within the Parliamentary precinct and in the evolution of our tradition in this area. The following is a brief overview of the Canadian experience. A good source of additional detail is the National Capital Commission's recent publication "Statues of Parliament Hill".

The Sir John A. Macdonald Period

When Macdonald's close political ally and friend, Sir Georges-Etienne Cartier, died in 1873, Macdonald's grief led him within three days to propose that Cartier be accorded special honours. Heeding the British honouring of Prime Minister William Pitt in the early nineteenth century, Macdonald proposed that Cartier be given a state funeral and a commemorative monument, both to be undertaken at public expense.

Partly due to a period in Opposition, Macdonald did not announce a competition for the monument until 1882. A committee of Ministers and PWC officials selected the winning entry, a representational sculpture commemorating Cartier's role as a champion of Confederation. The monument was unveiled in 1885.

Although this was the only full-length sculpture placed on the Hill during Macdonald's time, a tradition of honouring Speakers of both Houses and other eminent Parliamentarians arose, if on a somewhat ad hoc basis, shortly after Confederation. The paintings and busts which hang in the Parliament Buildings and elsewhere in the Capital date from the earliest years of Confederation. More often than not, they were commissioned and paid for by the families of the deceased persons.

The Post-Macdonald Period

Within four years of Macdonald's death in 1891, public monuments had been erected to him in five major Canadian cities, as well as in London, England. A monument to him on the Hill was proposed within weeks of his death and finally a commission was awarded in 1893. The finished monument was unveiled in 1895.

It is worth mentioning that both the Cartier and Macdonald statues were commissioned and erected by Public Works Canada, with full Cabinet as the final decision-making body at each stage. Competition for execution of the statues was international.

The Laurier Period

In 1897, shortly after Laurier became Prime Minister, a monument to Alexander Mackenzie, Canada's second Prime Minister, was proposed in Parliament. Three weeks later, a monument to Queen Victoria was proposed in honour of her Diamond Jubilee.

There was a brief struggle between Public Works Canada and Secretary of State for the honour of holding the competition. The role was assigned to Public Works and the same procedure as noted above for Cartier and Macdonald was applied. Competition was restricted to Canadian artists.

Mackenzie's statue was installed without official ceremony in 1901, some nine years after his death and four years after it was proposed.

Queen Victoria's monument, to date the only full-length statue on the Hill depicting a monarch, was ceremoniously unveiled in 1901 by the future King George as part of his Royal Tour of that year.

The next monument to be erected near to the Hill was an allegorical one of Sir Galahad. It was erected to the memory of Henry Harper, a young colleague and friend of Mackenzie King who had died heroically in 1901 while trying to save a young woman from drowning. Within three days of the accident, Ottawa citizens proposed a memorial and King, then Deputy Minister of Labour, played an active role in raising funds through public subscription and in persuading the government of the day to allow the statue a place of prominence, just off the Hill on Wellington Street.

The next monument to be placed on the Hill was that of Baldwin and Lafontaine, the only memorial to this day which commemorates two statesmen and Fathers of Confederation. It was unveiled without ceremony in May, 1914. As early as 1866, Macdonald had suggested a bust to the memory of Baldwin, and lobbying from various individuals (including Governor General Lord Grey, sculptor Louis-Philippe Hébert). Within weeks of the commencement of Grey's efforts, Parliament voted funds for the monument.

The Art Advisory Committee

In 1907, an Art Advisory Committee was formed to make recommendations to Public Works Canada and to Cabinet. The Committee was comprised of three people from the National Gallery and advised on all art and monuments. At that time (1907-1919) most art was imitative of nature and no questions arose as to the possibility of abstract commemorative statues. Competition was limited to Canadian artists.

Another Father of Confederation, newspaperman George Brown, was the next eminent Canadian to be honoured with a statue on the Hill. Brown was shot in 1880 and although a memorial to him was discussed as early as 1881, no competition was held until 1909. It was announced at the same time as the monument to another Father of Confederation, Thomas D'Arcy McGee, M.P., who had been assassinated in 1868.

Brown's statue was erected in 1913. D'Arcy McGee's was cast in France, hidden in Belgium during World War I, and erected in 1922 without ceremony. The Committee, members of the McGee family and Prime Minister Laurier played active roles in site selection.

The Committee also held a competition for a statue to King Edward VII, the resulting maquette for which is still in existence in the Centre Block, but no commission was ever awarded.

The Mackenzie King Period

King always showed a very strong interest in monuments on the Hill. In 1922, shortly after becoming Prime Minister, he began planning a statue of Laurier.

King formed a new committee comprising himself, the two Speakers, and other Cabinet friends to deal with "the embellishment of all grounds and buildings belonging to the Crown". In fact, King made virtually every decision himself and relegated the committee to buying "gallery art". Mr. King made a point, however, of always consulting the family of the subject.

King insisted that the competition for the Laurier statue should be "open to the World", as had been the case for Sir John A.'s statue. Forty entries were received. King timed the unveiling to coincide with the celebration of Canada's sixtieth anniversary in 1927, some sixteen years after Laurier left office and eight years after his death.

The St. Laurent Period

No further statues had been erected on the Hill for thirty years.

Sir Robert Borden's family and colleagues lobbied the St. Laurent Government and in 1953, St. Laurent proposed the monument in Parliament and announced the competition. Open to all sculptors normally resident in Canada, the competition was organized by the National Gallery of Canada and a committee comprising members of the Government, Opposition, family and technical advisors was formed. The monument to Borden was unveiled in 1957 on the first day of a new Session of Parliament.

The LaMarsh Period

In the run-up to Canada's Centennial, Secretary of State Judy LaMarsh made it a personal issue to pursue the commissioning and completion of statues of Arthur Meighen, R.B. Bennett, William Lyon Mackenzie King and Louis St. Laurent.

LaMarsh proposed in 1966 that these four statues be erected to commemorate those Prime Ministers who had played major roles in shaping the nation. An Interdepartmental Committee was formed under her chairmanship to oversee the project. As it was hoped at least two statues would be unveiled during 1967, the Committee agreed not to hold open competitions and instead appointed an art advisory panel to nominate specific artists for each statue -- King's statue was to be finished first.

Public Works Canada handled the contracting with the artists; National Capital Commission advised on siting and landscaping; Public Archives advised on history. National Gallery advised on art and formed another "Art Advisory Committee" to make recommendations. This approach led to open battles in the press between the Committee, the "Art Advisors", the family, and the sculptors.

The result of this approach was mixed. King's statue, which might be described as "interpretive" commemorative art rather than representational portrait sculpture, was unveiled by the Governor General, one year late (1968).

The St. Laurent statue, a slightly stylized but representational sculpture, was completed by 1969, but the government decided not to erect it until after St. Laurent's death which occurred in 1973. In 1975, at the suggestion of Prime Minister Trudeau, his statue was placed in front of the Supreme Court rather than between the Confederation and Justice Buildings as recommended by the National Capital Commission.

The Meighen and Bennett statues did not fare as well. Meighen's statue was completed in 1970, but was not given final approval; the maquette for Bennett's statue was rejected. LaMarsh explained that her decision, shared by many of her Cabinet colleagues, was not intended to reflect on the artistic merit of the works, but rather as an assessment of their suitability as official and public portraits. Although the statues received support from the arts community, perhaps the best-known reaction to them was from John Diefenbaker, who went on a search for the "missing statues" in 1974. Diefenbaker described the Bennett model as "a mummy", unidentifiable since the time of Tutankhamen, and the Meighen piece as "the greatest monstrosity ever produced - a mixture of Ichabod Crane and Daddy Longlegs".

It should be noted that, in 1986, the Town of St. Marys, Ontario (with which Meighen had close links) formally requested the Federal Government to transfer custody of the Meighen statue to the Town so that it could be placed on a prominent site in the town. This transfer will likely be effected in the Spring of 1987.

The Present

In 1985, Pauline Browes, M.P. proposed in the House the erection of a monument to Diefenbaker. The motion was passed unopposed.

Given the experience and difficulties associated with the LaMarsh statues, a Diefenbaker Statue Committee was formed as follows:

Mrs. Pauline Browes, M.P. - Chairman
Mr. Don Ravis, M.P. - Vice-Chairman
Senator Walker - representing the Senate
MGen G. Cloutier - representing the Speaker of the House
Representative of the Secretary of State (Ceremonials)
Representative of the National Capital Commission
Representative of Public Works Canada (contractual responsibilities and project management)

No Art Advisory Committee was formed. Advice and opinion was solicited from individual experts in related fields (for example, E. Milne, Dominion Sculptress; R. Hubbard, Cultural Advisor to the Governor General and ex-Curator of the National Gallery; and

T. Guernsey, Art Historian). Ad hoc members also participated for particular purposes (J. Aldred, executor of the Diefenbaker will; G.-G. Martin, Chief Executive Officer of the Diefenbaker Foundation). The family, in the person of Mr. Diefenbaker's step-daughter, Carolyn Weir, was kept fully informed by the Chairman, but did not attend meetings.

In September of 1986, the Diefenbaker statue was unveiled to wide acclaim by Prime Minister Mulroney, Public Works Minister McInnes and Mr. Diefenbaker's step-daughter.

In reviewing the Canadian experience to date, several other points of interest emerge:

- The time elapsing between the death of a Prime Minister and commemoration of him by means of a full-length statue within the Parliamentary Precinct has varied from 3 years (Louis St. Laurent) to 20 years (Sir Robert Borden).

- The time elapsing between the death of other persons honoured with full-length statues within the Parliamentary Precinct has varied from 4 years (Henry Harper) to 23 years (George Brown).

- While not all Prime Ministers have been honoured with full-length statues within the Parliamentary Precinct, this does not appear to be at odds with broader Canadian and indeed international experience. A very individual and somewhat sentimental approach to this type of honour tends to be reflected, whether on Parliament Hill, on the grounds of provincial legislatures or elsewhere. Other western nations' experience is similar.

- Absence of a Prime Ministerial statue within the Parliamentary Precinct does not appear to imply any lack of respect or honour; while there is no apparent reason against erecting a monument long after a person's death, neither does there appear to be any compelling reason to erect full-size monuments to all Prime Ministers as a matter of course.

- Chief Justices of the Supreme Court are frequently commemorated by a bronze head or at least a painting done from life; they are traditionally commissioned by a professional body associated with law, presented to the Crown and displayed in the Supreme Court Building. There are also photographs of the puisne judges, paid for by the Crown.

- A gold or gold-plated medal depicting the head of the Governor General and the Vice-Regal coat of arms is always struck for each incumbent. Governors General award them for meritorious service. One is always added to the Medal Collection administered by Public Archives Canada. A painting is always commissioned for each incumbent and either hung in Government House or stored. The cost of these items is borne by the Crown (Governor General's appropriations).

- Very few women, natives or military figures (with the notable exception of the allegorical War Memorials) have been the subject of full-length sculptures or, for that matter, many busts or paintings. While it is clear no slight has been intended (this situation resulting from social patterns of past years), it is a factor which might be borne in mind in future planning.

- With the exception of Prime Ministers Clark, Trudeau and Turner and Speakers Sauvé and Bosley, all Prime Ministers and Speakers of both Houses have been honoured with paintings done from life and hung in places of honour in the Centre Block -- though at one time the paintings were donated by their families, the expense has been borne by the Secretary of State Department for many years.

- No coherent or complete inventory and control system exists to catalogue and control the use, movement and maintenance of commemorative statues, busts and paintings of Prime Ministers and other eminent Canadians. An inventory does exist of non-representational works of art acquired between 1968 and 1978 under the Public Works Canada "1%" program (i.e., 1% of the cost of a federal building to be allocated towards purchase of works of art for that building).

SECTION 2 - Survey of International Policy and Practice

- General information on policy and practice for commemorative art was solicited through inquiries to embassies and to foreign capitals, and was supplemented by numerous articles and books;

- The eleven countries which were surveyed are as follows:

Australia	Norway
Austria	Sweden
Denmark	United Kingdom
France	United States of America
Netherlands	West Germany
New Zealand	

- Although individual customs and habits are displayed by each country, nations whose history may be described as having their root in the old western world have these attitudes and practices in common:

  - Full-length statues of heads of national governments and other eminent persons are frequently erected. These statues are generally erected posthumously to honour their memory rather than to praise them during their lifetime. This practice probably derives from an acknowledgement of the ancient sin of hubris, or "pride that would challenge the gods".

  - Senior ecclesiastics and annointed monarchs, viewed within their societies as being chosen by God, are usually exempt from this rule unless there are specific injunctions in law to guard against idolatry.

  - Heads, busts, half-figures and paintings seem to be regarded as legitimate historic records and not as the result of inordinate pride. Their use as memorials to leaders of national governments as well as many other eminent persons (including other politicians, Justices, heads of state, important businessmen, artists, poets and musicians) is very common in all countries surveyed.

  - Likenesses on medallions are generally reserved for Regal or Vice-Regal persons and are usually struck during the person's lifetime.

  - While practices vary somewhat from country to country, it is clear that western historical custom and precedent is the predominant factor in each society's approach to commemorative art. The sentiments associated with any individual commemoration of a deceased citizen must also be taken into account. Despite the rules, guidelines and even laws which attempt to codify the commemorative process, western societies continue to demonstrate the flexibility to defer to the individual case and to the popular will of the day.

SECTION 3 - Survey of Canadian Prime Ministers (dates of office, length of public service)

The purpose of this survey is to indicate each Prime Minister's dates of office; years of service as Prime Minister, federal M.P., Premier and M.L.A.; total years of elected office and dates of "election" as PM (i.e., dates of being called to form a government as a result of a general election); and date of death.

The listing assists in developing an appreciation of the pattern, insofar as one exists, which has emerged in Canada. Additional details on each of the full-length Prime Ministerial sculptures are provided in Section 4, the Survey of Memorials to Prime Ministers.

Those Prime Ministers who have been honoured with a full-length commemorative statue located within the Parliamentary Precinct are identified with an asterisk (*).

Many of our earlier Prime Ministers were also Fathers of Confederation. This distinction may have been a contributing factor in the decision to honour them with a full-length sculpture on the Hill, and therefore the letters "FC" have been used to identify those Prime Ministers who were Fathers of Confederation.

It is worth noting that a few statues exist on the Hill to Fathers of Confederation and other individuals who were not Prime Ministers. These are to George Brown, Louis-Hippolyte Lafontaine and Robert Baldwin, Georges-Etienne Cartier, Thomas D'Arcy McGee, Sir Arthur Doughty (Dominion Archivist) and Henry Harper (public servant and friend of Mackenzie King).

Prime Ministers of Canada

* **Sir John A. Macdonald (C)** 1 Jul 1867 - 5 Nov 1873
17 Oct 1878 - 6 Jun 1891
PM for 20 yrs.
Elected as PM 1867, 72, 78, 82, 87, 91.
Premier for 11 yrs; MLA for 23 yrs; MP for 24 yrs. FC.
Total 47 yrs fed & prov elected office -- d. 6 June 1891.

* **Alexander Mackenzie (L)** 7 Nov 1873 - 9 Oct 1878
PM for 4 yrs, 11 mos.
Elected as PM 1874.
MLA for 6 yrs; MP for 13 yrs.
Total 19 yrs fed & prov elected office -- d. 17 Apr 1892.

Sir John J. C. Abbott (C) 16 Jun 1891 - 24 Nov 1892
PM for 1 yr, 5 mos.
Not elected as PM.
MLA for 7 yrs; MP for 20 yrs.
Total 27 yrs fed & prov elected office -- d. 30 Oct 1893.

Sir John S. Thompson (C) 5 Dec 1892 - 12 Dec 1894
PM for 2 yrs
Not elected as PM.
Premier for 1 yr; MLA for 5 yrs; MP for 10 yrs
Total 15 yrs fed & prov elected office -- d. 12 Dec 1894.

Sir Mackenzie Bowell (C) 21 Dec 1894 - 27 Apr 1896
PM for 1 yr, 4 mos
Not elected as PM.
MP for 25 yrs.
Total 25 yrs fed elected office -- d. 10 Dec 1917.

Sir Charles Tupper (C) 1 May 1896 - 8 Jul 1896
PM for 2 mos.
Not elected as PM.
Premier for 3 yrs; MLA for 12 yrs; MP for 20 yrs. FC.
Total 32 yrs fed & prov elected office -- d. 30 Oct 1915.

* **Sir Wilfrid Laurier (L)** 11 Jul 1896 - 6 Oct 1911
PM for 15 yrs, 3 mos.
Elected as PM 1896, 1900, 04, 08.
MLA for 3 yrs; MP for 45 yrs.
Total 48 yrs fed & prov elected office -- d. 17 Feb 1919.

* **Sir Robert L. Borden (C)** 10 Oct 1911 - 12 Oct 1917
(U) 12 Oct 1917 - 10 Jul 1920
PM for 8 yrs, 9 mos.
Elected as PM 1911, 17.
MP for 24 yrs.
Total 24 yrs. fed elected office -- d. 10 Jun 1937.

Arthur Meighen (U) 10 Jul 1920 - 29 Dec 1921
(C) 29 Jun 1926 - 25 Sep 1926
PM for 1 yr, 9 mos.
Not elected as PM.
MP for 18 yrs.
Total 18 yrs fed elected office -- d. 5 Aug 1960

Prime Ministers of Canada - cont'd

*** W.L. Mackenzie King (L)** 29 Dec 1921 - 28 Jun 1926
25 Sep 1926 - 6 Aug 1930
23 Oct 1935 - 15 Nov 1948

PM for 21 yrs, 6 mos.
Elected as PM 1921, 25, 26, 35, 40, 45.
MP for 30 yrs.
Total 30 yrs. fed & prov elected office -- d. 22 Jul 1950.

Richard B. Bennett (C) 7 Aug 1930 - 23 Oct 1935
PM for 5 yrs, 2 mos.
Elected as PM 1930.
MNWTA for 2 yrs; MLA for 2 yrs; MP for 18 yrs.
Total 22 yrs fed & prov elected office -- d. 27 Jun 1947.

*** Louis St. Laurent (L)** 15 Nov 1948 - 21 Jun 1957
PM for 8 yrs, 7 mos.
Elected as PM 1949, 53.
MP for 16 yrs.
Total 16 yrs fed elected office -- d. 25 Jul 1973.

*** John G. Diefenbaker (PC)** 21 Jun 1957 - 22 Apr 1963
PM for 5 yrs, 10 mos.
Elected as PM 1957, 58, 62.
MP for 39 yrs.
Total 39 yrs fed elected office -- d. 16 Aug 1979.

Lester B. Pearson (L) 22 Apr 1963 - 20 Apr 1968
PM for 5 yrs.
Elected as PM 1963, 65.
MP for 20 yrs.
Total 20 yrs fed elected office -- d. 27 Dec 1972.

Pierre E. Trudeau (L) 20 Apr 1968 - 4 Jun 1979
3 Mar 1980 - 30 Jun 1984

PM for 15 yrs, 5 mos.
Elected as PM 1968, 72, 74, 80.
MP for 19 yrs.
Total 19 yrs fed elected office.

C. Joseph Clark (PC) 4 Jun 1979 - 3 Mar 1980
PM for 9 mos.
Elected as PM 1979.
MP 1968 - present.

John N. Turner (L) 30 Jun 1984 - 17 Sep 1984
PM for 3 mos.
Not elected as PM.
MP 1962 - 75, 1984 - present.

M. Brian Mulroney (PC) 17 Sep 1984 -
PM 1984 - present.
Elected as PM 1984.
MP 1983 - present.

---

*Denotes a statue in place within the parliamentary precinct.
FC denotes a Father of Confederation.

SECTION 4 - Survey of Memorials to Canadian Prime Ministers (statues, busts and paintings)

This survey of memorials to Canadian Prime Ministers provides a listing of all the known "public" statues, busts and paintings of Canadian Prime Ministers.

The listing includes works within the Parliamentary Precinct, the National Capital Region, Federal buildings, Provincial Legislatures, public parks and various institutions and locations across Canada.

With respect to full-length statues located within the Parliamentary Precinct, the following additional information is provided:

- date statue first proposed;
- date statue decided;
- date statue unveiled;
- elapsed time between death and unveiling.

As no formal inventory of these works exists within the Federal Government or elsewhere, it cannot be assumed that this list is complete. However, given the time and resources available for research, this listing is felt to be reasonably accurate and complete with regard to the more prominent works. It should be noted that a considerable number of these works were privately commissioned and a number remained or ultimately found their way into private hands.

Survey of Memorials to Prime Ministers

Sir John A. MacDonald

Left Office : June, 1891

Deceased : June, 1891

Statues :

- Parliament Hill, Ottawa
  - Proposed: 6 weeks after his death
  - Decided: competition held 1893
  - Unveiled: July 1st, 1895 (4 years after death)
- Queen's Park, Toronto
- Gore Park, Hamilton
- Dominion Square, Montréal
- In a park, Kingston

Busts :

- Formerly in Parliament Buildings (current whereabouts unknown)
- Public Library, Lindsay, Ontario
- City Hall, Kingston (statuette)
- Formerly Osgoode Hall, Toronto (current whereabouts unknown)
- Queen's Park, Toronto
- Medallic portrait (National Medal Collection)
- St. Paul's Cathedral, London, England

Paintings :

- House of Commons, Ottawa
- Bellevue, Kingston (Parks Canada Historic Site)
- City Hall, Kingston

Alexander Mackenzie

Left Office : October, 1878

Deceased : April, 1892

Statues :

- Parliament Hill, Ottawa
  - Proposed: 1897
  - Decided: competition held concurrently with that for Queen Victoria's Statue, 1897, with much wrangling over who should be the sculptor.
  - Unveiled: 1901 (9 years after death)
- In a park, Sarnia (a monument erected by Parks Canada - not a statue)

Busts :

- Queen's Park, Toronto
- Parliament Buildings, Ottawa (property of the office of the Speaker of the House)

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa

Sir John J.C. Abbott

Left Office : November, 1892

Deceased : October, 1893

Statues : - None

Busts : - Not known

Paintings : - None

Sir John S.D. Thompson

Left Office : December, 1894

Deceased : December, 1894

Statues : - None
(Thompson Statue Foundation formed in Halifax in 1986 to raise money for a statue)

Busts : - Not known

Paintings : - Parliament Buildings, Ottawa

Sir Mackenzie Bowell

Left Office : April, 1896

Deceased : December, 1917

Statues : - None

Busts : - Not known

Paintings : - Not known

Sir Charles Tupper

Left Office : July, 1896

Deceased : October, 1915

Statues : - None

Busts : - Sir Charles Tupper Building, Ottawa, PWC

Paintings : - Parliament Buildings, Ottawa

Sir Wilfrid Laurier

Left Office : October, 1911

Deceased : February, 1919

Statues :

- Parliament Buildings, Ottawa
  - Proposed: shortly after his death
  - Decided: 1922, when Mackenzie King became Prime Minister
  - Unveiled: 1927, 8 years after death
- Dominion Square, Montréal
- Boulevard Langelier, Québec City

Busts :

- Laurier House, Ottawa (several)
- Parliament Buildings, Ottawa (property of the office of the Speaker of the House)
- Château Laurier, Ottawa
- Arthabaska, Québec (a former Laurier residence)
- Possibly (not checked as certain)
  - Saint-Lin, Québec, Parks Canada, Historic Site, Laurier's birthplace
  - Queen's Park, Toronto

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa
- Laurier House, Ottawa

Sir Robert Borden

Left Office : July, 1920

Deceased : June, 1937

Statues :

- Parliament Buildings, Ottawa
  - Proposed: 1952 by family and former colleagues
  - Decided: 1953 St. Laurent proposed statue to Parliament
  - Unveiled: 1957 - 20 years after death

Busts :

- Parliament Buildings, Ottawa (near PMO, 1985)
- Queen's Park, Toronto

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa
- Public Archives of Canada (picture collection)

Arthur Meighen

Left Office : September, 1926

Deceased : August, 1960

Statues : - None erected, although one was proposed in 1966 by Judy LaMarsh (as one of a group of four); it is currently in storage

Busts : - Not known

Paintings : - Parliament Buildings, Ottawa

William Lyon Mackenzie King

Left Office : November, 1948

Deceased : July, 1950

Statues :

- Parliament Hill, Ottawa
  - Proposed: 1966 by July LaMarsh (as one of a group of four)
  - Decided: 1966
  - Unveiled: 1967 - 17 years after death

Busts :

- Laurier House, Ottawa (several)
- Kingsmere Estate, Québec (NCC)
- Parliament Buildings, Ottawa (property of the office of the Speaker of the House)
- Medallic portrait (National Medal Collection)

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa
- Laurier House, Ottawa

Richard B. Bennett

Left Office : October, 1935

Deceased : June, 1947

Statues :

- None
  Statue proposed in 1966 by Judy LaMarsh (as one of a group of four) but never completed
- Maquette for a statue by E.B. Cox was returned to him in 1970; current whereabouts unknown (commissioned by Federal Government same time as St. Laurent, Mackenzie King, and Arthur Meighen)

Busts :

- Not known

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa

Louis St. Laurent

Left Office : June, 1957

Deceased : July, 1973

Statues :

- Forecourt, Supreme Court, Ottawa
  - Proposed: 1966 by Judy LaMarsh (as one of a group of four)
  - Decided: 1966
  - Unveiled: 1976, 3 years after death (Statue completed before his death and stored)

Busts :

- Formerly: Parliament Buildings, Ottawa (current whereabouts unknown)
- Other in private collections (Bronfman)

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa

John G. Diefenbaker

Left Office : April, 1963

Deceased : August, 1979

Statues :

- Parliament Hill, Ottawa
- Prince Albert, Saskatchewan
  - Proposed: February 28, 1985 by Mrs. Pauline Browes, M.P.
  - Decided: February 28, 1985 resolution of House of Commons
  - Unveiled: 1986, 7 years after death
- Maquette by Imredy - Sir Charles Tupper Building

Busts :

- Parliament Buildings, Ottawa
- Provincial Legislature, Regina
- Office of Minister of Public Works
- Others

Paintings :

- Parliament Buildings, Ottawa
- Others

Lester B. Pearson

Left Office : April, 1968

Deceased : December, 1972

Statues : - None

Busts : - Not known

Paintings : - "Memorial to Lester B. Pearson", External Affairs Building, Ottawa (PWC collection: Is an abstract not a portrait)

Pierre E. Trudeau

Left Office : June, 1984

Deceased :

Statues : - None

Busts : - Not known
- Medallic portrait (National Medal Collection)

Paintings : - No official portraits exist

C. Joseph Clark

Left Office : March, 1980

Deceased :

Statues : - None

Busts : - None

Paintings : - Not known

John N. Turner

Left Office : September, 1984

Deceased :

Statues : - None

Busts : - Not known

Paintings : - Not known

M. Brian Mulroney

Left Office :

Deceased :

Statues : - None

Busts : - Not known

Paintings : - Not known

SECTION 5 - Survey of Memorials to Governors General, Chief Justices, Speakers of the House of Commons and Senate and other eminent Canadians

Governors General

All of the Governors General are formally remembered by official paintings that either hang as part of the decor in Government House or the Citadel, or are stored. The likeness of most is depicted on the medals that their Excellencies award for meritorious deeds or services. There is a wealth of portraits, drawings, busts and photographs, both official and informal, of all Governors General from Lord Monck. There are fewer oil paintings and drawings since the turn of the century when photographs became more common.

Some bronze busts exist, but there is no tradition concerning busts or statues.

The Supreme Court

All Chief Justices have commemorative portraits, usually paintings, but in some instances bronze busts or heads. These paintings and bronzes are displayed in the Supreme Court building:

The Honourable Sir William Buell Richards
Chief Justice 1875-1879
An oil portrait by Frances Richards, dated 1884

The Honourable Sir William Johnston Ritchie
Chief Justice 1879-1892
An unsigned and undated oil portrait

The Honourable Sir Samuel Henry Strong
Chief Justice 1892-1902
An undated oil portrait by Robert Harris

The Honourable Sir Henri Elzéar Taschereau
Chief Justice 1902-1906
An unsigned and undated oil portrait

The Honourable Sir Charles FitzPatrick
Chief Justice 1906-1918
An oil portrait by K. Forbes, dated 1951

The Honourable Sir Louis Henry Davies
Chief Justice 1918-1924
An undated oil portrait by Robert Harris

The Honourable Francis Alexander Anglin
Chief Justice 1924-1933
An undated oil portrait by K. Forbes

The Honourable Sir Lyman Poore Duff
Chief Justice 1933-1944
An oil portrait by Ernest Fosberry, dated 1943
A bronze bust by Orson Wheeler, dated 1943*

The Honourable Thibaudeau Rinfret
Chief Justice 1944-1954
An oil portrait by K. Forbes, dated 1954

The Honourable Patrick Kerwin
Chief Justice 1954-1963
An oil portrait by K. Forbes, dated 1960

The Honourable Robert Taschereau
Chief Justice 1963-1967
An undated oil portrait by ETIC

The Honourable John Cartwright
Chief Justice 1967-1970
An undated oil portrait by K. Forbes
A bronze head by Kenneth Jarvis, dated 1981*

The Honourable Gérald Fauteux
Chief Justice 1970-1973
An undated oil portrait by Eva Prager

The Honourable Bora Laskin
Chief Justice 1973-1984
An undated oil portrait by Cleeve Horne
A bronze head by Kenneth Jarvis, dated 1983*

The Honourable Brian Dickson
Chief Justice 1984
An oil portrait by Cleeve Horne, dated 1985

*This bust and these heads were donated by professional bodies and not paid for by the State.

The Puisne Judges are remembered by official photographs only.

It seems evident from the dates on the portraits of the Chief Justices that soon after the Supreme Court building was completed and opened following World War II, the existing paintings, which are all of a similar size, were hung in the upper corridor, transforming it into a gallery. At about the same time, K. Forbes was commissioned to paint portraits of those Chief Justices who were not recorded by paintings in the "series".

Speakers and other eminent Canadians

Many, but not all, the Speakers of the House of Commons and the Senate are recorded by an official portrait in oils. In addition, most are remembered by photographic portraits and some by drawings. No busts, heads or statues are officially recorded. Other officers of Parliament are represented by portrait-photographs, but not as a matter of course.

Other eminent or famous Canadians are depicted by statues, paintings and busts, but rarely at the expense of the State and never within the Parliamentary Precinct.

From these examples it can be seen that the commissioning of paintings, busts or heads as a historic record of these individuals is, again, driven by tradition and usage, but not by any clear decree or within any defined guidelines.

Further, the use of photographs as the official historic record appears to be gaining popularity.

There is no Canadian equivalent of a portrait gallery or statuary hall as are found in some other nations. Likenesses for which there is no longer any suitable wall space in the Parliament Buildings, Supreme Court or Vice-Regal residences may be stored away from the public view.

RAPPORT DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
PRÉSENTÉ AU PARLEMENT
CONCERNANT LES STATUES COMMÉMORATIVES
DES PREMIERS MINISTRES DU CANADA
ET LES MONUMENTS
À LA MÉMOIRE D'AUTRES PERSONNALITÉS CANADIENNES

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire

Observations du Ministre

Section 1 - Politique et tradition du gouvernement concernant les façons d'honorer les anciens premiers ministres du Canada, les gouverneurs généraux, les juges en chef et autres personnalités canadiennes

Section 2 - Aperçu de la politique et de la tradition d'autres pays

Section 3 - Premiers ministres du Canada (Abrégé chronologique)

Section 4 - Monuments commémoratifs consacrés aux premiers ministres du Canada (statues, bustes et toiles)

Section 5 - Monuments à la mémoire des gouverneurs généraux, des juges en chef, des présidents de la Chambre des Communes et du Sénat et autres personnalités canadiennes

SOMMAIRE

Voici les résultats d'une étude qui a porté principalement sur la tradition canadienne concernant les statues commémoratives des premiers ministres dans la cité parlementaire. Les traditions relatives à d'autres formes d'hommages rendus aux premiers ministres et à d'autres personnalités canadiennes sont étroitement liées et, par conséquent, elles sont aussi traitées et décrites dans le présent document.

Comme dans le cas de nombreux autres pays, la tradition au Canada s'est plus ou moins constituée au fil des circonstances. Au gouvernement fédéral, la tradition tient au fait que les projets visant à honorer la mémoire de personnalités publiques relèvent en fin de compte d'initiatives ou de privilèges du Parlement, du vice-roi ou de la magistrature. Compte tenu du rôle important que jouent le sentiment populaire et la volonté politique, on ne peut guère s'étonner du fait qu'il n'existe pas de politique officielle qui convienne vraiment.

- Les coutumes varient peu en ce qui a trait aux bustes, aux toiles et aux médailles, mais elles sont fort différentes dans le cas des statues en pied.

- **Statues en pied dans la cité parlementaire**

  - Quatorze statues ont été érigées à ce jour; de façon générale, elles ont été l'expression d'un sentiment populaire ou d'une volonté politique.

  - Nombreux sont ceux qui croient que la tradition ne s'applique qu'aux premiers ministres (sept statues); toutefois, on retrouve des statues des Pères de la Confédération (cinq statues) et d'un monarque (la reine Victoria), et celle d'un fonctionnaire et héros de l'époque (Harper).

  - Toutes les statues ont été érigées après le décès du sujet, la période écoulée entre la date du décès et celle du dévoilement s'étendant de trois ans à vingt-trois ans.

  - En général, il s'agit de sculptures figuratives plutôt que de sculptures allégoriques, interprétatives ou stylisées.

  - Un projet de statue est souvent approuvé par une motion de la Chambre des communes (comme dans le cas de la statue de Diefenbaker). Ensuite, le ministre des Travaux publics s'occupe de lancer un concours, de passer la commande et de payer et de faire installer la statue.

  - Toutes les statues sont de bronze et montées sur un socle de pierre (généralement du granit); elles font toutes au moins une fois et demie la grandeur nature, sauf dans le cas de celle de Harper.

- **Les autres ouvrages commémoratifs respectent une tradition mieux établie:**
  - **Toiles des premiers ministres:** Les portraits d'après nature sont peints aux frais de l'Etat (Secrétariat d'Etat) et accrochés dans la salle de la Confédération de l'Edifice du Centre, une fois que le premier ministre a quitté ses fonctions (les toiles de MM. Clark, Trudeau et Turner n'ont pas encore été exécutées).
  - **Bustes des premiers ministres:** Le gouvernement n'en a jamais commandés, mais des particuliers et des groupes en ont offerts à l'Etat; ils sont installés à différents endroits dans les édifices du Parlement et dans d'autres immeubles fédéraux.
  - **Toiles des gouverneurs généraux:** Des portraits officiels de la plupart des gouverneurs généraux ont été peints et sont rangés ou exposés à la résidence officielle du gouverneur général.
  - **Médailles des gouverneurs généraux:** Sauf dans le cas des premiers gouverneurs généraux, une médaille est frappée à l'effigie soigneusement exécutée de chaque gouverneur après l'installation de celui-ci; le coût est supporté par les crédits qui lui sont accordés; une médaille est placée dans la Collection nationale de médailles des Archives publiques, et les autres exemplaires sont décernés à différentes personnes par le gouverneur général.
  - **Toiles des juges en chef de la Cour suprême:** Un portrait est exécuté, aux frais de l'Etat (Cour suprême), par un peintre choisi par le juge en chef, puis est accroché dans l'édifice de la Cour suprême.
  - **Bustes des juges en chef de la Cour suprême:** Des bustes d'après nature sont généralement offerts par des organismes privés tels que l'Association du barreau canadien, puis installés dans des endroits fréquentés de l'édifice de la Cour suprême (le juge en chef Bora Laskin a choisi l'emplacement de son buste et a participé à son dévoilement).
  - **Toiles des présidents de la Chambre des communes et du Sénat;** Des portraits d'après nature sont exécutés aux frais de l'Etat (Chambre des communes et Sénat), puis accrochés dans les corridors prévus à cette fin dans l'Edifice du Centre, une fois que le sujet a quitté ses fonctions (les portraits de MM. Fraser et Bosley n'ont pas encore été exécutés).
- **Facteurs à examiner pour les prochaines statues commémoratives en pied dans la cité parlementaire**
  - Tout compte fait, il ne se dégage aucune tendance précise en ce qui concerne le choix de certaines personnalités plutôt que d'autres pour cet insigne honneur. Le sentiment populaire et la volonté politique sont les seules critères retenus.

- **Facteurs à examiner pour les prochaines statues commémoratives en pied dans la cité parlementaire** (suite)

  - Il est difficile de déterminer si les privilèges du parlement entrent en jeu; toutefois, on peut supposer qu'il joue un rôle prépondérant en ce qui concerne les statues qui viennent s'ajouter sur la colline du Parlement.

  - Le Bureau de régie interne examine les recommandations (notamment la création d'un poste d'intendant du Parlement) formulées par le Comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes; la décision finale du Parlement quant à la façon dont les terrains et les édifices devraient être administrés pourrait avoir une incidence sur le sujet.

  - Quant au style des statues commémoratives, l'opinion populaire semble se ranger du côté de la tradition, c'est-à-dire honorer la mémoire de personnalités par des sculptures figuratives en pied, de bronze, qui rendent bien les caractéristiques physiques du sujet et qui sont empreintes de dignité, par opposition aux statues interprétatives ou stylisées.

  - Il reste très peu d'emplacements de choix sur la colline du Parlement pour d'autres statues commémoratives en pied; on ne dispose pas de plan de ces emplacements, mais de nombreuses études ont été réalisées; les prochains projets d'aménagement de la colline du Parlement pourraient entraîner la réinstallation de certaines statues.

  - Les parlementaires pourraient faire connaître leurs points de vues sur l'ordre de priorités en vue d'ériger de nouvelles statues commémoratives, d'en réinstaller certaines et de déterminer les prochains emplacements.

  - Certains projets ont été mis de l'avant, mais les statues n'ont jamais été érigées (Meighen, Bennett, Edouard VII, George V).

  - De nombreuses statues commémoratives ont besoin d'être renovées et réparées (TPC étudie le problème).

  - Il n'existe pas de point de contact officiel pour les questions relatives aux statues commémoratives; Travaux publics Canada pourrait fournir des services de conservation, de catalogage et de supervision, directement ou par l'entremise du président de la Chambre, ce qui permettrait d'assurer la tenue à jour des dossiers et de garder les statues en bon état.

- **Facteurs à examiner pour les prochaines statues commémoratives en pied dans la cité parlementaire** (suite)

  - Il faudrait déterminer si une statue de la colline du Parlement ne doit avoir qu'un exemplaire ou si des répliques peuvent être installées ailleurs au pays.

  - Il faudrait déterminer s'il est nécessaire de demander aux premiers ministres de poser pour une maquette de leurs bustes pendant qu'ils sont en poste ou après qu'ils ont quitté leurs fonctions (ce fut le cas de Diefenbaker), afin d'aider les sculpteurs à exécuter les statues ou les bustes qui pourraient être commandés ultérieurement.

- **Facteurs à envisager concernant les toiles officielles des premiers ministres et des présidents**

  - Il faudrait déterminer si les groupes chargés de la régie interne du Parlement doivent inviter les anciens titulaires dont les portraits n'ont pas été exécutés à poser pour une toile, afin de réaliser la toile. (Comme dans le cas des sculptures, les toiles sont de préférence exécutées d'après nature plutôt que d'après des photographies.)

- **Facteurs à envisager concernant les toiles, les bustes, les médailles et autres ouvrages en l'honneur des gouverneurs généraux et des juges en chef**

  - Compte tenu de la distinction traditionnelle et constitutionnelle qui s'est établie entre les pouvoirs et les privilèges du vice-roi, de la magistrature et de la législature, il semble convenable que le Parlement ne présente pas de demande officielle au vice-roi ou aux membres de la magistrature. Toutefois, il y aurait lieu d'encourager l'exécution d'oeuvres d'art appropriées afin que les dossiers historiques canadiens soient complets.

OBSERVATIONS DU MINISTRE

En plus des observations contenues dans le sommaire et dans la première section, je demanderais aux honorables députés de considérer les points suivants:

1. État actuel des monuments commémoratifs. Bon nombre de statues qui se trouvent sur la colline du Parlement ou à proximité ont subi l'outrage des ans. Puisque l'entretien de ces statues relève de mon ministère, j'ai demandé aux responsables d'établir un plan et un estimatif des travaux de remise en état. Je crois qu'il est impératif que cela soit fait immédiatement.

2. Emplacement des monuments. Les monuments commémoratifs pourraient être érigés à de nombreux autres endroits que la colline du Parlement. Le premier ministre Trudeau, par exemple, a proposé d'élever la statue de M. St-Laurent devant la Cour suprême. Il reste peu d'emplacements de choix sur la colline. (Le parcours d'honneur projeté pour la capitale serait idéal à cette fin.)

3. Projets en suspens. En 1967, le gouvernement a commandé quatre statues, dont deux seulement ont été érigées (celles des premiers ministres King et St-Laurent). Dans le cas du premier ministre Bennett, le projet a été abandonné; la maquette de la statue du premier ministre Meighen a été refusée

4. Situation actuelle. Le gouvernement appuie sans réserve toute motion d'ériger une statue à l'ancien premier ministre Pearson. Toutefois, plutôt que de choisir un emplacement sur la colline parlementaire, les honorables députés voudront peut-être envisager la possibilité d'ériger ce monument en face de l'immeuble Lester B. Pearson, endroit dégagé qui offrirait un très beau site sur la promenade Sussex. (L'emplacement est tout aussi prestigieux que la colline, il conviendrait sans doute parfaitement. À la suggestion du premier ministre Trudeau, la statue de M. St-Laurent a été placée devant la Cour suprême.)

5. Sénat. Sir John Abbott et sir MacKenzie Bowell ont tous deux été choisis premier ministre alors qu'ils étaient sénateurs. Nos honorables collègues du Sénat se souviendront qu'aucune statue n'a été élevée en leur honneur.

6. Monarchie. L'année 1992 marquera le quarantième anniversaire du règne de Sa Majesté Élizabeth II. Depuis la naissance du Canada en 1867, aucun autre monarque n'a régné aussi longtemps. La tradition de n'élever que des monuments posthumes ne s'applique pas aux monarques. Les honorables députés souhaiteront peut-être commémorer cet anniversaire en érigeant un monument.

SECTION 1 -- Politique et tradition du gouvernement concernant les façons d'honorer les anciens premiers ministres du Canada, les gouverneurs généraux, les juges en chef et autres personnalités canadiennes

Introduction

Le gouvernement fédéral n'a jamais élaboré de politique officielle concernant les façons d'honorer les monarques, les gouverneurs généraux, les premiers ministres, les juges en chef et autres personnalités canadiennes.

Peu de temps après l'établissement de la Confédération, on s'est dit intéressé à commander et à faire installer des sculptures figuratives en pied à la mémoire de personnalités décédées (Cartier et D'Arcy McGee). A cette époque, il était parfois difficile de parvenir à un consensus, et la réalisation de projets commémoratifs était souvent laborieuse.

Sans avoir de processus bien défini menant à la création de monuments commémoratifs, soulignons cependant quelques points communs:

- Les privilèges du Parlement -- En fin de compte, le Parlement assure l'administration de ses terrains et, de façon générale, a eu un certain rôle à jouer dans les décisions prises.

- Les coutumes et traditions de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord ont été respectées -- Ne sont honorées que les personnes décédées; en général, les statues les représentent dans une pose et une attitude correspondant au poste occupé dans le gouvernement.

- Après le dévoilement, les statues ont, dans l'ensemble, reçu l'assentiment général, non seulement dans la capitale mais partout au pays.

- Les statues qui se trouvent à Ottawa ne sont pas les seuls monuments commémoratifs -- on retrouve des statues en pied, des toiles et des bustes dans diverses villes, assemblées législatives et établissements du pays.

- Les monuments commémoratifs érigés dans la capitale sont habituellement des oeuvres figuratives dont il n'existe pas de réplique.

- La plupart des monuments commémoratifs dans la capitale ont été financés par des crédits de Travaux publics Canada, plutôt que par un autre organisme fédéral ou par une campagne de souscription auprès de la population.

Certains parlementaires et certaines époques ont favorisé l'érection de statues en pied à la mémoire de premiers ministres et d'autres personnalités dans la cité parlementaire, et ont façonné notre tradition dans ce domaine. Voici un aperçu de l'historique des monuments commémoratifs au Canada. L'ouvrage récemment publié par la Commission de la Capitale nationale, Statues sur la colline du Parlement, apporte d'autres précisions sur le sujet.

La période Sir John A. Macdonald

Lorsque son allié et ami Georges-Étienne Cartier s'éteignit en 1873, Macdonald fut profondément attristé. C'est ainsi que trois jours à peine après le décès de son ami, Macdonald proposa que Cartier soit honoré d'une manière particulière. Il proposa non seulement des funérailles nationales mais aussi un monument commémoratif, ces deux manifestations d'estime devant être payées par l'Etat. Les canadiens suivaient ainsi l'exemple des Britanniques qui, au début du 19e siècle, avaient accordé ces honneurs à l'ancien premier ministre William Pitt.

En partie parce qu'il se retrouva dans l'opposition pendant une courte période, Macdonald n'annonça pas le concours pour le monument avant 1882. Un comité formé de ministres du Cabinet et de fonctionnaires de Travaux publics Canada se réunit pour désigner l'oeuvre retenue, une sculpture représentative témoignant du rôle de Cartier à titre de défenseur de la Confédération. Le monument fut dévoilé en 1885.

Ce fut la seule sculpture en pied érigée sur la colline du Parlement durant le mandat de Macdonald, mais la tradition d'honorer les présidents des deux Chambres et autres personnalités parlementaires s'instaura peu de temps après la naissance de la Confédération, bien qu'elle gardât un caractère quelque peu improvisé. Les toiles et les bustes que l'on retrouve dans les édifices du Parlement et ailleurs dans la capitale remontent au tout début de la Confédération. Très souvent, ils ont été commandés et payés par les familles des personnalités décédées.

La période après Macdonald

Quatre ans à peine après la mort de Macdonald, survenue en 1891, des monuments publics avaient déjà été érigés en son honneur dans cinq villes canadiennes ainsi qu'à Londres, en Angleterre. Bien qu'un monument en son honneur eût été proposé pour la colline du Parlement quelques semaines après son décès, le concours ne fut organisé qu'en 1893. Le monument fut dévoilé en 1895.

Il est à signaler que les statues de Cartier et de Macdonald ont été commandées et érigées par Travaux publics Canada, le Cabinet dans son ensemble prenant les décisions à chaque étape des projets. Il s'agissait dans les deux cas de concours internationaux.

La période Laurier

En 1897, peu de temps après l'accession de Laurier au pouvoir le Parlement proposa un monument en l'honneur d'Alexander Mackenzie, deuxième premier ministre du Canada. Trois semaines plus tard, on proposait un monument pour marquer le Jubilé d'argent de la reine Victoria.

Travaux publics Canada et le Secrétariat d'État se disputèrent l'honneur de lancer le concours. Il revint à Travaux publics Canada, et on adopta les mêmes mesures que dans le cas des monuments à Cartier et à Macdonald. Le concours fut toutefois réservé aux artistes canadiens.

La statue de Mackenzie fut installée sans cérémonie officielle en 1901, neuf ans après la mort de ce dernier et quatre ans après le lancement du projet.

Le monument de la reine Victoria est à ce jour la seule statue en pied d'un monarque sur la colline du Parlement; il fut dévoilé en grande pompe en 1901 par le futur roi George V, dans le cadre d'une visite royale.

Le monument suivant, celui de sir Galahad, fut érigé tout près de la colline du Parlement. Il s'agit d'une statue allégorique à la mémoire de Henry Harper, un jeune collègue et ami de Mackenzie King. Il mourut en héros en tentant de sauver une jeune femme de la noyade. Moins de trois jours après l'accident, les citoyens d'Ottawa exprimèrent le désir d'honorer la mémoire du jeune homme; Mackenzie King, alors sous-ministre au ministère du Travail, participa à la campagne de souscription et persuada le gouvernement d'autoriser l'érection de la statue à un endroit central, tout près de la colline, le long de la rue Wellington.

Ensuite, on éleva sur la colline un monument à la mémoire de Baldwin et de Lafontaine, seul monument à honorer deux hommes d'État à la fois et tous deux Pères de la Confédération. Le monument fut dévoilé sans cérémonie officielle en mai 1914. Dès 1866, Macdonald avait proposé un buste à la mémoire de Baldwin, et des lobbyistes avaient exercé des pressions (notamment le gouverneur général Lord Grey et le sculpteur Louis-Philippe Hébert). Peu de temps après que Grey ait entrepris des démarches, le Parlement vota des crédits pour l'érection du monument.

Le Comité consultatif des arts

En 1907, un Comité consultatif des arts fut créé pour formuler des recommandations à Travaux publics Canada et au Cabinet. Composé de trois fonctionnaires de la Galerie nationale, le Comité fournissait des avis sur les oeuvres d'art et les monuments. À cette époque (1907-1919), la plupart des oeuvres d'art étaient figuratives, et la possibilité de monuments commémoratifs de style abstrait n'était pas envisagée. Les concours étaient limités aux artistes canadiens.

George Brown, autre Père de la Confédération et directeur de journal, devait être la personnalité suivante à être honorée par une statue sur la colline. Brown avait été abattu en 1880; dès 1881, il avait été question d'un monument en son honneur, mais aucun concours ne fut lancé avant 1909. Le concours fut annoncé au même moment que celui du monument en l'honneur de Thomas D'Arcy McGee, député et Père de la Confédération, assassiné en 1868.

La statue à la mémoire de Brown fut érigée en 1913, tandis que celle en l'honneur de D'Arcy McGee fut coulée en France, puis cachée en Belgique durant la Première Guerre mondiale; elle fut érigée sans cérémonie officielle en 1922. Le Comité, les membres de la famille McGee et le premier ministre Laurier ont participé à la sélection de l'emplacement.

Le Comité avait également organisé un concours pour une statue en l'honneur du roi Edouard VII (dont on retrouve la maquette dans l'Édifice du Centre), mais le projet ne fut jamais mené à bien.

La période Mackenzie King

King s'était toujours intéressé vivement aux monuments sur la colline du Parlement. En 1922, peu après avoir été choisi premier ministre, il commença à planifier l'érection d'une statue en l'honneur de Laurier.

King forma un nouveau comité, composé des présidents des deux Chambres, d'amis du Cabinet et de lui-même, comité auquel il confia l'embellissement de tous les terrains et de tous les édifices appartenant à l'Etat. En fait, King prit lui-même toutes les décisions et relégua le Comité à la tâche d'acheter des oeuvres d'art. Toutefois, il se fit un point d'honneur de toujours consulter la famille de Laurier.

King insista pour que le concours du monument à Laurier soit "ouvert au monde entier" tout comme celui qui avait été organisé pour le monument à sir John A. Macdonald. Quarante projets furent soumis; King fit concorder le dévoilement du monument avec le 60e anniversaire de la Confédération, en 1927, seize ans après que Laurier eut quitté ses fonctions de premier ministre et huit ans après son décès.

La période St-Laurent

Pendant trente ans, aucune autre statue ne fut érigée sur la colline du Parlement.

Les membres de la famille et des collègues de Sir Robert Borden exercèrent des pressions sur le gouvernement St-Laurent; en 1953, St-Laurent proposa au Parlement l'érection d'un monument et annonça ensuite le concours. Ouvert à tous les sculpteurs résidant normalement au Canada, le concours fut organisé par la Galerie nationale, et on forma un comité composé de députés du gouvernement et de l'opposition, de membres de la famille de Borden et de conseillers techniques. Le monument fut inauguré en 1957, lors de l'ouverture de la nouvelle session du Parlement.

La période LaMarsh

En prévision du centenaire du Canada, la secrétaire d'État Judy LaMarsh se fit un devoir personnel de mener à bien les projets de statues en l'honneur d'Arthur Meighen, de R.B. Bennett, de William Lyon Mackenzie King et de Louis St-Laurent.

LaMarsh proposa en 1966 l'érection de quatre statues destinées à honorer des premiers ministres qui avaient joué un rôle déterminant dans l'évolution du pays. Un comité interministériel, sous la présidence de LaMarsh, fut créé pour surveiller le projet. Comme on espérait installer au moins deux de ces monuments en 1967, le comité interministériel accepta de ne pas procéder par voie de concours pour choisir les artistes. Un comité consultatif fut désigné et chargé de nommer un artiste pour la réalisation de chacune des statues, la première achevée devant être celle de Mackenzie King.

Travaux publics Canada s'occupa de la question des marchés avec les artistes. La Commission de la Capitale nationale fournit des avis sur le choix de l'emplacement et l'aménagement. Les Archives publiques traitèrent de l'aspect historique. La Galerie nationale se chargea de l'aspect artistique et mit sur pied un autre Comité consultatif des arts pour formuler des recommandations. Les conflits entre le Comité, les "conseillers en art", la famille et les sculpteurs défrayèrent la manchette des journaux.

Le résultat de cette méthode fut inégal. La statue de King, que l'on peut qualifier d'oeuvre d'art interprétative plutôt que figurative, fut dévoilée par le gouverneur général, un an en retard (1968).

La statue de St-Laurent, sculpture légèrement stylisée mais figurative, fut terminée en 1969, mais le gouvernement décida de ne l'ériger qu'après la mort de ce dernier. St-Laurent mourut en 1973; à la suggestion du premier ministre Trudeau, la statue fut installée en 1975 devant la Cour suprême et non entre les édifices de la Confédération et de la Justice, tel que l'avait recommandé la Commission de la Capitale nationale.

Les statues de Meighen et de Bennett connurent un sort moins heureux. La statue de Meighen était terminée en 1970, mais elle n'avait pas reçu l'approbation finale; la maquette de la statue de Bennett fut rejetée. Comme LaMarsh l'expliqua, sa décision que de nombreux collègues du Cabinet appuyaient, ne visait pas à porter un jugement sur le mérite artistique des oeuvres, mais touchait plutôt à l'évaluation de leur pertinence comme portraits officiels et publics. Le milieu artistique avait accordé son appui aux oeuvres, mais la réaction sans doute la plus connue fut celle de John Diefenbaker qui, en 1974, se lança à la recherche des "monuments disparus". Il décrivit la maquette de Bennett comme "une sorte de momie que Toutânkhamon, peut-être, aurait su identifier"; quant à la statue de Meighen, elle était selon lui "la pire monstruosité jamais fabriquée, un personnage dégingandé".

Fait à signaler, la ville de St. Marys, en Ontario (ville à laquelle Meighen était étroitement lié), a demandé officiellement au gouvernement fédéral de lui céder les droits de propriété de la statue de Meighen pour qu'elle soit installée à un endroit en vue de la ville. La cession devrait s'effectuer au printemps 1987.

La période actuelle

En 1985, Pauline Browes, députée du parti au pouvoir, proposait à la Chambre des communes d'ériger un monument dédié à Diefenbaker. La motion fut adoptée le jour même à l'unanimité par la Chambre.

Compte tenu des difficultés qu'avait connues le projet des statues parrainé par LaMarsh, le gouvernement mit sur pied un Comité chargé de la statue de Diefenbaker composé des personnes suivantes:

Mme Pauline Browes, députée - présidente
M. Don Ravis, député - vice-président
Sénateur Walker - représentant du Sénat
Major-général G. Cloutier - représentant du président de la Chambre des communes
Représentant du Secrétariat d'État (cérémonies)
Représentant de la Commission de la Capitale nationale
Représentant du ministère des Travaux publics (attribution de marchés et gestion de projet)

Il n'y a pas eu de comité consultatif des arts. On a demandé l'avis et les conseils d'experts dans les différents domaines (par exemple, E. Milne, sculpteure fédérale; R. Hubbard, conseiller culturel auprès du gouverneur général et ancien conservateur du musée des Beaux-Arts du Canada); et

T. Guernsey, historien de l'art). D'autres personnes ont également participé aux travaux (J. Aldred, exécuteur du testament de Diefenbaker; G.-G. Martin, directeur général de la Diefenbaker Foundation). La famille, représentée par Carolyn Weir, la belle-fille de Diefenbaker, a été tenue au courant par le président, mais n'a pas participé aux réunions.

En septembre 1986, la statue de Diefenbaker a été dévoilée devant un public enthousiaste par le premier ministre Mulroney, le ministre des Travaux publics McInnes et la belle-fille de Diefenbaker.

De l'historique de l'érection de monuments commémoratifs au Canada ressortent plusieurs points intéressants:

- Le temps écoulé entre le décès d'un premier ministre et l'érection d'une statue commémorative en pied dans la cité parlementaire oscille entre trois ans (Louis St-Laurent) et vingt ans (sir Robert Borden).

- Le temps écoulé entre le décès d'autres personnalités et l'érection d'une statue en pied en leur honneur dans la cité parlementaire varie entre quatre ans (Henry Harper) et vingt-trois ans (George Brown).

- Tous les premiers ministres n'ont pas été honorés par une statue en pied dans la cité parlementaire, mais cela semble concorder avec ce qui se fait dans l'ensemble du pays et même ailleurs dans le monde. On retrouve des exemples de cette façon particulière et quelque peu sentimentale d'honorer les personnalités, qu'il s'agisse de la colline du Parlement, des terrains des assemblées législatives provinciales ou d'autres endroits. L'expérience est similaire dans d'autres pays occidentaux.

- Le fait qu'un premier ministre n'ait pas de statue dans la cité parlementaire ne semble pas dénoter un manque de respect à son endroit; rien ne s'oppose à l'érection d'un monument en l'honneur d'une personnalité longtemps après sa mort, mais il ne semble pas y avoir de raison qui oblige à ériger automatiquement des statues en pied pour tous les premiers ministres.

- Souvent, dans le cas des juges en chef de la Cour suprême, un buste en bronze est exécuté ou, sinon, une toile d'après nature; la coutume veut qu'il s'agisse d'oeuvres commandées par un organisme professionnel associé au droit, qui sont ensuite présentées à l'Etat et exposées dans l'édifice de la Cour suprême. Il existe aussi des photographies de juges puînés réalisées aux frais de l'Etat.

- Une médaille en or ou en or plaqué représentant le buste du gouverneur général et les armoiries vice-royales est toujours frappée pour chaque titulaire du poste. Les gouverneurs généraux les décernent pour services méritoires. Une médaille est obligatoirement versée à la Collection des médailles, dont l'administration relève des Archives publiques. Dans chaque cas, une toile est commandée, puis suspendue à la résidence du gouverneur général ou remisée. Le coût de ces oeuvres est supporté par l'Etat (crédits du gouverneur général).

- Très peu de femmes, d'autochtones ou de militaires (à l'exception des monuments de guerre de style allégorique) ont fait l'objet de sculptures en pied, de bustes ou de toiles. De toute évidence, il ne s'agit pas d'un manque d'égards (la situation découle des tendances sociales des années passées), mais c'est un point qui pourrait être examiné à l'avenir.

- À l'exception des premiers ministres Clark, Trudeau et Turner, et des présidents de la Chambres des communes Sauvé et Bosley, tous les premiers ministres et tous les présidents des deux Chambres ont fait l'objet de toiles exécutées d'après nature, qui ont été exposées bien en vue dans l'Edifice du Centre -- à une certaine époque, les oeuvres étaient données par les familles, mais depuis de nombreuses années le Secrétariat d'Etat en assume les coûts.

- Il n'existe pas de système de répertoire ou de contrôle cohérent ou exhaustif de l'utilisation, des déplacements et des travaux d'entretien des statues commémoratives, des bustes et des toiles des premiers ministres et des autres personnalités canadiennes. Travaux publics Canada possède un répertoire des oeuvres d'art non représentatives acquises entre 1968 et 1978 en vertu du programme "un pour cent" (c'est-à-dire un pour cent du coût d'un immeuble fédéral est consacré à l'achat d'oeuvres d'art pour l'immeuble en question).

SECTION 2 - Aperçu de la politique et de la tradition d'autres pays

° Les renseignements sur la politique et la tradition des oeuvres commémoratives ont été obtenus auprès des ambassades et des services compétents dans les capitales étrangères. Ils ont été complétés par la consultation de nombreux livres et articles.

° On a étudié onze pays:

Allemagne de l'Ouest
Australie
Autriche
Danemark
Etats-Unis d'Amérique
France
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Royaume-Uni
Suède

° Chaque nation a des coutumes qui lui sont propres. Toutefois, les pays dont les racines sont en Europe occidentale ont certaines attitudes et traditions en commun:

- On érige fréquemment des statues en pied des chefs de gouvernements nationaux et d'autres personnes éminentes. Il s'agit habituellement d'un hommage posthume, plutôt que de l'éloge d'un vivant, sans doute pour éviter toute démonstration du vieux péché d'orgueil.

- Les dignitaires ecclésiastiques et les monarques, qui soi-disant appartiennent au domaine du sacré, sont exemptés de cette règle, à moins que la loi prévienne expressément contre l'idolâtrie.

- Les toiles et les têtes, bustes et demi-figures sculptés apparaissent comme des témoins légitimes de l'histoire et non comme le fruit de la vanité. Les pays étudiés en font fréquemment des oeuvres commémoratives en l'honneur des chefs de gouvernements nationaux et d'autres personnes insignes (autres représentants politiques, juges, chefs d'Etat, gens d'affaires importants, artistes, poètes et musiciens).

- Les portraits ou médaillons sont ordinairement réservés aux rois et vice-rois et réalisés du vivant de ceux-ci.

- Si les coutumes peuvent varier d'un pays à un autre, il est clair que la tradition occidentale modèle l'approche de chacun à l'art commémoratif. Il faut aussi tenir compte des sentiments associés à toute commémoration d'un citoyen défunt. En dépit des règles, des lignes de conduite et même des lois qui codifient les hommages commémoratifs, les sociétés occidentales persistent à obéir à la volonté populaire et aux circonstances qui entourent chaque cas.

SECTION 3 - Premiers ministres du Canada (Abrégé chronologique)

Il est indiqué dans les pages qui suivent pour chaque premier ministre: le moment où ils ont exercé cette fonction; les années de service en qualité de premier ministre du Canada, de député fédéral, de premier ministre et député provincial; le nombre total d'années de service en qualité de représentant élu et la date où ils ont été "élus" premier ministre (c'est-à-dire la date où ils ont été appelés à former un gouvernement après des élections générales); et la date de leur décès, le cas échéant.

L'abrégé chronologique aide à percevoir la tendance, si tendance il y a, qui a pu se dessiner au Canada. De plus amples renseignements sont offerts à la Section 4 sur les statues en pied élevées aux premiers ministres, ainsi que sur les bustes et les toiles.

L'astérisque (*) placé devant le nom indique qu'une statue commémorative en pied a été érigée dans la cité parlementaire à la mémoire de ce premier ministre.

Plusieurs premiers ministres ont aussi été Pères de la Confédération, ce qui a pu contribuer à la décision de leur ériger une statue sur la colline du Parlement. Cette distinction est donc précisée.

Il est bon de noter que quelques statues ont été élevées sur la colline à des Pères de la Confédération et à d'autres personnes qui n'ont pas été premiers ministres: George Brown, Louis-Hippolyte Lafontaine et Robert Baldwin, Georges-Etienne Cartier, Thomas D'Arcy McGee, sir Arthur Doughty (archiviste fédéral) et Henry Harper (fonctionnaire et ami de Mackenzie King).

Premiers ministres du Canada

* **Sir John A. Macdonald (C)** 1er juil. 1867 - 5 nov. 1873
Premier ministre 20 ans; 17 oct. 1878 - 6 juin 1891
élu PM en 1867, 1872, 1878, 1882, 1887, 1891.
Premier ministre provincial 11 ans; député provincial 23 ans;
député fédéral 24 ans. Père de la Confédération.
Représentant élu durant 47 ans. Décédé le 6 juin 1891.

* **Alexander Mackenzie (L)** 7 nov. 1873 - 9 oct. 1878
Premier ministre 4 ans et 11 mois;
élu PM en 1874.
Député provincial 6 ans; député fédéral 13 ans.
Représentant élu durant 19 ans. Décédé le 17 avril 1892.

Sir John J.C. Abbott (C) 16 juin 1891 - 24 nov. 1892
Premier ministre 1 an et 5 mois;
non élu PM.
Député provincial 7 ans; député fédéral 20 ans.
Représentant élu durant 27 ans. Décédé le 30 octobre 1893.

Sir John S. Thompson (C) 5 déc. 1892 - 12 déc. 1894
Premier ministre 2 ans;
non élu PM.
Premier ministre provincial 1 an; député provincial 5 ans;
député fédéral 10 ans.
Représentant élu durant 15 ans. Décédé le 12 décembre 1894.

Sir Mackenzie Bowell (C) 21 déc. 1894 - 27 avr. 1896
Premier ministre 1 an et 4 mois;
non élu PM.
Député fédéral 25 ans.
Représentant élu durant 25 ans. Décédé le 10 décembre 1917.

Sir Charles Tupper (C) 1er mai 1896 - 8 juil. 1896
Premier ministre 2 mois;
non élu PM.
Premier ministre provincial 3 ans; député provincial 12 ans;
député fédéral 20 ans. Père de la Confédération.
Représentant élu durant 32 ans. Décédé le 30 octobre 1915.

* **Sir Wilfrid Laurier (L)** 11 juil. 1896 - 6 oct. 1911
Premier ministre 15 ans et 3 mois;
élu PM en 1896, 1900, 1904 et 1908.
Député provincial 3 ans; député fédéral 45 ans.
Représentant élu durant 48 ans. Décédé le 17 février 1919.

* **Sir Robert L. Borden (C)** 10 oct. 1911 - 12 oct. 1917
(U) 12 oct. 1917 - 10 juil. 1920
Premier ministre 8 ans et 9 mois;
élu PM en 1911 et 1917.
Député fédéral 24 ans.
Représentant élu durant 24 ans. Décédé le 10 juin 1937.

Premiers ministres du Canada (suite)

Arthur Meighen (U) 10 juil. 1920 - 29 déc. 1921
(C) 29 juin 1926 - 25 sept. 1926
Premier ministre 1 an et 9 mois;
non élu PM.
Député fédéral 18 ans.
Représentant élu durant 18 ans. Décédé le 5 août 1960.

* **W.L. Mackenzie King (L)** 29 déc. 1921 - 28 juin 1926
25 sept. 1926 - 6 août 1930
23 oct. 1935 - 15 nov. 1948
Premier ministre 21 ans et 6 mois;
élu PM en 1921, 1925, 1926, 1935, 1940, 1945.
Député fédéral 30 ans.
Représentant élu durant 30 ans. Décédé le 22 juillet 1950.

Richard B. Bennett (C) 7 août 1930 - 23 oct. 1935
Premier ministre 5 ans et 2 mois;
élu PM en 1930.
Député des T.N.-O. 2 ans; député provincial 2 ans; député fédéral 18 ans.
Représentant élu durant 22 ans. Décédé le 27 juin 1947.

* **Louis St-Laurent (L)** 15 nov. 1948 - 21 juin 1957
Premier ministre 8 ans et 7 mois;
élu PM en 1949 et 1953.
Député fédéral 16 ans.
Représentant élu durant 16 ans. Décédé le 25 juillet 1973.

* **John G. Diefenbaker (PC)** 21 juin 1957 - 22 avr. 1963
Premier ministre 5 ans et 10 mois;
élu PM en 1957, 1958 et 1962.
Député fédéral 39 ans.
Représentant élu durant 39 ans. Décédé le 16 août 1979.

Lester B. Pearson (L) 22 avr. 1963 - 20 avr. 1968
Premier ministre 5 ans;
élu PM en 1963 et 1965.
Député fédéral 20 ans.
Représentant élu durant 20 ans. Décédé le 27 décembre 1972.

Pierre E. Trudeau (L) 20 avr. 1968 - 4 juin 1979
3 mars 1980 - 30 juin 1984
Premier ministre 15 ans et 5 mois;
élu PM en 1968, 1972, 1974 et 1980.
Député fédéral 19 ans.
Représentant élu durant 19 ans.

C. Joseph Clark (PC) 4 juin 1979 - 3 mars 1980
Premier ministre 9 mois;
élu PM en 1979.
Député fédéral de 1968 à ce jour.

Premiers ministres du Canada (suite)

John N. Turner (L) 30 juin 1984 - 17 sept. 1984
Premier ministre 3 mois;
non élu PM.
Député fédéral entre 1962 et 1975; de 1984 à ce jour.

M. Brian Mulroney (PC) 17 sept. 1984 -
Premier ministre depuis 1984;
élu PM en 1984.
Député fédéral de 1983 à ce jour.

---

* Un astérisque est indiqué vis-à-vis le nom des premiers ministres dont la statue s'élève dans la cité parlementaire.

SECTION 4 - Monuments commémoratifs consacrés aux premiers ministres du Canada (statues, bustes et toiles)

La présente étude énumère tous les bustes, statues et toiles connus consacrés aux premiers ministres du Canada.

Les oeuvres répertoriées se trouvent dans la Cité parlementaire, la région de la Capitale nationale, les immeubles fédéraux, les édifices du Parlement des provinces, les parcs et divers établissements et localités du Canada.

L'étude fournit les données additionnelles suivantes sur les statues en pied de la Cité parlementaire:

- la date à laquelle on a proposé pour la première fois d'ériger la statue;
- la date à laquelle on a décidé d'ériger la statue;
- la date à laquelle on a inauguré la statue;
- le délai écoulé entre le décès du premier ministre et l'inauguration de la statue.

Nous ne pouvons assurer que ce relevé soit exhaustif étant donné qu'il n'existe aucune liste officielle des oeuvres en question. Toutefois, compte tenu du temps et des ressources que nous avons pu consacrer aux recherches, nous croyons que cette liste est assez précise et complète en ce qui concerne les oeuvres les plus marquantes. Finalement, notons qu'un nombre considérable de ces pièces ont été commandées par des particuliers et qu'un certain nombre ont toujours appartenu à des collections privées ou ont fini par y être versées.

Monuments commémoratifs consacrés aux premiers ministres

Sir John A. Macdonald

Fin du mandat: Juin 1891

Date du décès: Juin 1891

Statues:

- Colline du Parlement (Ottawa)
  - Proposition: 6 semaines après le décès
  - Décision: concours tenu en 1893
  - Inauguration: le 1er juillet 1895 (4 ans après le décès)
- Queen's Park (Toronto)
- Parc Gore (Hamilton)
- Carré Dominion (Montréal)
- Parc (Kingston)

Bustes:

- Autrefois dans l'Édifice du Parlement (nous ne savons pas où l'oeuvre se trouve actuellement)
- Bibliothèque publique (Lindsay, en Ontario)
- Hôtel de ville de Kingston (statuette)
- Autrefois à l'Osgoode Hall, à Toronto (nous ne savons pas où l'oeuvre se trouve actuellement)
- Queen's Park (Toronto)
- Médaille (Collection nationale de médailles)
- Cathédrale Saint-Paul, Londres (Angleterre)

Toiles:

- Chambre des communes (Ottawa)
- Bellevue (Kingston) (Lieu historique, Parcs Canada)
- Hôtel de ville de Kingston

Alexander Mackenzie

Fin du mandat: Octobre 1878

Date du décès: Avril 1892

Statues:
- Colline du Parlement (Ottawa)
  - Proposition: 1897
  - Décision: 1897 (concours tenu en même temps que celui pour la statuc de la reine Victoria); le choix du sculpteur a donné lieu à de vives controverses.
  - Inauguration: 1901 (9 ans après le décès)
- Parc de Sarnia (monument érigé par Parcs Canada - non figuratif)

Bustes:
- Queen's Park (Toronto)
- Edifice du Parlement (Ottawa)(l'oeuvre appartient au Bureau du président de la Chambre)

Toiles:
- Édifice du Parlement (Ottawa)

Sir John J.C. Abbott

Fin du mandat: Novembre 1892

Date du décès: Octobre 1893

Statues: - Aucune

Bustes: - Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles: - Aucune

Sir John S.D. Thompson

Fin du mandat: Décembre 1894

Date du décès: Décembre 1894

Statues:
- Aucune
  (En 1986, une fondation a été établie à Halifax afin de recueillir des fonds pour l'érection d'une statue à sir John Thompson)

Bustes:
- Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles:
- Édifice du Parlement (Ottawa)

Sir Mackenzie Bowell

Fin du mandat: Avril 1896

Date du décès: Décembre 1917

Statues: - Aucune (selon les informations communiquées)

Bustes: - Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles: - Aucune (selon les informations communiquées)

Sir Charles Tupper

Fin du mandat: Juillet 1896

Date du décès: Octobre 1915

Statues: - Aucune

Bustes: - Édifice Sir-Charles-Tupper
TPC (Ottawa)

Toiles: - Édifice du Parlement (Ottawa)

Sir Wifrid Laurier

Fin du mandat: Octobre 1911

Date du décès: Février 1919

Statues:

- Édifice du Parlement (Ottawa)
  - Proposition: peu après son décès
  - Décision: 1922, lorsque Mackenzie King est devenu premier ministre
  - Inauguration: 1927 (8 ans après le décès)
- Carré Dominion (Montréal)
- Boulevard Langelier (Québec)

Bustes:

- Maison Laurier (Ottawa)(plusieurs)
- Edifice du Parlement (Ottawa) (l'oeuvre appartient au Bureau du président de la Chambre)
- Château Laurier (Ottawa)
- Arthabaska (Québec) (ancienne résidence de Laurier)
- Possibilité
  - Saint-Lin (Québec)(Lieu historique de Parcs Canada; lieu de naissance de Laurier)
  - Queen's Park (Toronto)

Toiles:

- Édifice du Parlement (Ottawa)
- Maison Laurier (Ottawa)

Sir Robert Borden

Fin du mandat: Juillet 1920

Date du décès: Juin 1937

Statues:

- Édifice du Parlement (Ottawa)
  - ° Proposition: 1952 (par la famille et d'anciens collègues)
  - ° Décision: 1953 (St-Laurent propose l'érection de la statue au Parlement)
  - ° Inauguration: 1957 (20 ans après le décès)

Bustes:

- Édifice du Parlement (Ottawa) (près du bureau du premier ministre, 1985)
- Queen's Park (Toronto)

Toiles:

- Édifice du Parlement (Ottawa)
- Archives publiques du Canada (Collection de peintures)

Arthur Meighen

Fin du mandat: Septembre 1926

Date du décès: Août 1960

Statues:

- Aucune statue érigée, bien que Judy LaMarsh en ait fait la proposition en 1966 (l'une de quatre statues proposées); elle est actuellement remisée.

Bustes:

- Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles:

- Édifice du Parlement (Ottawa)

William Lyon Mackenzie King

Fin du mandat: Novembre 1948

Date du décès: Juillet 1950

Statues:
- Colline du Parlement (Ottawa)
  - Proposition: 1966, par Judy LaMarsh (l'une de quatre statues proposées)
  - Décision: 1966
  - Inauguration: 1967 (17 ans après le décès)

Bustes:
- Maison Laurier (Ottawa) (plusieurs)
- Domaine Kingsmere (Québec) (CCN)
- Edifice du Parlement (Ottawa) (appartient au Bureau du président de la Chambre)
- Médaille (Collection nationale de médailles)

Toiles:
- Édifice du Parlement (Ottawa)
- Maison Laurier (Ottawa)

Richard B. Bennett

Fin du mandat: Octobre 1935

Date du décès: Juin 1947

Statues:
- Aucune
  (L'une de quatre statues proposées par Judy LaMarsh; jamais exécutée)
- La maquette d'une statue, oeuvre de E.B. Cox, a été retournée au sculpteur en 1970. On ne sait pas où elle est actuellement (le gouvernement fédéral a commandé le buste de Bennett en même temps que ceux de St-Laurent, Mackenzie King et Arthur Meighen).

Bustes:
- Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles:
- Édifice du Parlement (Ottawa)

Louis St-Laurent

Fin du mandat: Juin 1957

Date du décès: Juillet 1973

Statues:

- Devant la Cour suprême (Ottawa)
  - ° Proposition: 1966, par Judy LaMarsh (l'une des quatre proposées)
  - ° Décision: 1966
  - ° Inauguration: 1976 (3 ans après le décès)

  (La statue a été terminée avant le décès de St-Laurent et entreposée)

Bustes:

- Autrefois: Édifice du Parlement (Ottawa) (on ne sait pas où le buste se trouve maintenant)
- Collection privée (Bronfman)

Toiles:

- Édifice du Parlement (Ottawa)

John G. Diefenbaker

Fin du mandat: Avril 1963

Date du décès: Août 1979

Statues:

- Colline du Parlement (Ottawa)
- Prince Albert (Saskatchewan)
  - ° Proposition: le 28 février 1985, par Madame la députée Pauline Browes
  - ° Décision: le 28 février 1985 Résolution de la Chambre des communes
  - ° Inauguration: 1986 (7 ans après le décès)
- Maquette d'Imredy - Édifice Sir-Charles-Tupper

Bustes:

- Édifice du Parlement (Ottawa)
- Edifice du Parlement (Regina)
- Bureau du ministre des Travaux publics
- Ailleurs

Toiles:

- Édifice du Parlement (Ottawa)
- Ailleurs

Lester B. Pearson

Fin du mandat: Avril 1968

Date du décès: Décembre 1972

Statues:
- Aucune

Bustes:
- Aucun (selon les informastions communiquées)

Toiles:
- Hommage à Lester B. Pearson, Édifice des Affaires extérieures (Ottawa) (collection TPC: il s'agit d'une oeuvre abstraite, non d'un portrait)

Pierre E. Trudeau

Fin du mandat: Juin 1984

Date du décès:

Statues:
- Aucune

Bustes:
- Aucun (selon les informations communiquées)
- Médaille (Collection nationale de médailles)

Toiles:
- Aucun portrait officiel

C. Joseph Clark

Fin du mandat: Mars 1980

Date du décès:

Statues: - Aucune

Bustes: - Aucun

Toiles: - Aucune (Selon les informations communiquées)

John N. Turner

Fin du mandat: Septembre 1984

Date du décès:

Statues: - Aucune

Bustes: - Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles: - Aucune (selon les informations communiquées)

M. Brian Mulroney

Fin du mandat:

Date du décès:

Statues: - Aucune

Bustes: - Aucun (selon les informations communiquées)

Toiles: - Aucune (selon les informations communiquées)

SECTION 5 - Monuments à la mémoire des gouverneurs généraux, des juges en chef, des présidents de la Chambre des communes et du Sénat et autres personnalités canadiennes

Gouverneurs généraux

Tous les gouverneurs généraux ont fait l'objet de toiles officielles, qui sont accrochées à la résidence du gouverneur général ou à la Citadelle, ou qui sont remisées. La plupart des gouverneurs généraux remettent des médailles à leur effigie pour gestes ou services méritoires. Il existe de nombreux portraits, dessins, bustes et photographies, officiels et non officiels, de tous les gouverneurs généraux depuis lord Monck. Il y a eu moins de toiles à l'huile ou de dessins exécutés depuis le tournant du siècle, c'est-à-dire depuis l'avènement de la photographie.

On retrouve quelques bustes en bronze, mais il n'y a pas de tradition concernant les bustes ou les statues.

Cour suprême

Tous les juges en chef ont fait l'objet d'un portrait commémoratif, généralement une toile; il existe toutefois certains bustes ou têtes en bronze.

Les toiles et les bronzes sont exposés dans l'immeuble de la Cour suprême:

L'honorable sir William Buell Richards
Juge en chef - 1875-1879
Huile exécutée par Frances Richards en 1884

L'honorable sir William Johnston Ritchie
Juge en chef - 1879-1892
Huile sans signature et sans date

L'honorable sir Samuel Henry Strong
Juge en chef - 1892-1902
Huile exécutée par Robert Harris, sans date

L'honorable sir Henri Elzéar Taschereau
Juge en chef - 1902-1906
Huile sans signature et sans date

L'honorable sir Charles FitzPatrick
Juge en chef - 1906-1918
Huile exécutée par K. Forbes en 1951

L'honorable sir Louis Henry Davies
Juge en chef - 1918-1924
Huile exécutée par Robert Harris, sans date

L'honorable Francis Alexander Anglin
Juge en chef - 1924-1933
Huile exécutée par K. Forbes, sans date

L'honorable sir Lyman Poore Duff
Juge en chef - 1933-1944
Huile exécutée par Ernest Fosberry en 1943
Buste de bronze exécuté par Orson Wheeler en 1943*

L'honorable Thibaudeau Rinfret
Juge en chef - 1944-1954
Huile exécutée par K. Forbes en 1954

L'honorable Patrick Kerwin
Juge en chef - 1954-1963
Huile exécutée par K. Forbes en 1960

L'honorable Robert Taschereau
Juge en chef - 1963-1967
Huile exécutée par ETIC, sans date

L'honorable John Cartwright
Juge en chef - 1967-1970
Huile exécutée par K. Forbes, sans date
Tête en bronze exécutée par Kenneth Jarvis en 1981*

L'honorable Gérald Fauteux
Juge en chef - 1970-1973
Huile exécutée par Eva Prager, sans date

L'honorable Bora Laskin
Juge en chef - 1973-1984
Huile exécutée par Cleeve Horne, sans date
Tête en bronze exécutée par Kenneth Jarvis en 1983*

L'honorable Brian Dickson
Juge en chef - 1984-
Huile exécutée par Cleeve Horne en 1985

* Ce buste et ces têtes ont été donnés par des associations professionnelles; ces oeuvres n'ont pas été payées par l'Etat.

Les juges puînés ne font l'objet que de photographies.

Il est évident, d'après les dates des portraits des juges en chef, que peu après la construction et l'inauguration de l'immeuble de la Cour suprême (après la Seconde Guerre mondiale), les toiles, toutes de mêmes dimensions, ont été suspendues dans le corridor supérieur, qui est devenu une galerie. À la même époque, K. Forbes a été invité à peindre les portraits des juges en chef qui ne faisaient pas partie de la série de toiles.

Présidents et autres personnalités canadiennes

La plupart des présidents de la Chambre des communes et du Sénat ont fait officiellement l'objet d'une huile. De plus, la plupart ont été photographiés; dans certains cas, des dessins ont été exécutés. Il n'y a pas eu de buste, de tête ou de statue. D'autres hauts fonctionnaires ont été les sujets de portraits ou de photographies, mais pas automatiquement.

Il y a des statues, des toiles et des bustes d'autres personnalités canadiennes; peu de ces oeuvres ont été aux frais de l'Etat et elles ne se trouvent pas dans la cité parlementaire.

De ces exemples, on peut constater que la commande de toiles, de bustes ou de têtes pour honorer la mémoire de ces personnes relève une fois de plus de la tradition et de l'usage, sans qu'il y ait d'arrêté officiel ou de lignes de conduite bien définies.

De plus, il semble que les photographies soient de plus en plus populaires en tant qu'archives officielles.

Au Canada, il n'y a pas, comme dans d'autres pays, de galerie des portraits ou de salle des statues. Il est possible que les toiles que l'on ne peut suspendre sur les murs dans les édifices du Parlement, l'immeuble de la Cour suprême ou les résidences du vice-roi, à défaut d'espace, soient mises en entrepôt.